



Actualité Fusion D&S

FO Signe !



Comme nous l'avons écrit plusieurs fois depuis le début du projet de fusion, FO n'a pas choisi de faire de l'obstruction systématique au projet. FO a privilégié, comme à son habitude, la négociation et les revendications claires qui nous ont permis d'obtenir les avancées suivantes sur divers sujets :

Dotation CE et compensations associées pour STMI

- 1,9% de dotation aux Activités Sociales et Culturelles en lieu et place des 1,62% juridiquement applicables (Alignement sur AREVA NC comme nous l'exigions).
- Une compensation de 354 euros bruts annuels sera versée à l'ensemble des salariés STMI présents au moment de la fusion, sur leur salaire de base.

Cotisations mutuelles

- Augmentation de 0,2% de la participation employeur en moyenne sur la cotisation Frais de santé et Prévoyance pour les salariés STMI. Compensations à négocier pour Polinorsud.

Médailles du travail

Nous avons une nouvelle fois revendiqués et obtenu un alignement des primes « médaille du travail » sur AREVA NC, avec l'appui du SPAEN et de la CFE/CGC.

- | | | |
|------------------------|---------------------|------------------|
| - Médaille d'Argent | (20 ans de service) | 177 euros |
| - Médaille de Vermeil | (30 ans de service) | 303 euros |
| - Médaille d'Or | (35 ans de service) | 404 euros |
| - Grande Médaille d'Or | (40 ans de service) | 505 euros |

Par rapport à l'existant cela se traduit par une amélioration pour Polinorsud et STMI et la création de ces primes pour Amalis et MSIS. Avec la prise en compte de tous les employeurs successifs pour le calcul des années.

Accord transitoire IRP (instances du personnel)

Suite au refus par la CFDT et la CGT de permettre à tous les salariés d'être représentés avec de nouvelles élections début 2018, la Direction met en place un accord transitoire pour pallier à ce manque de représentation équitable des salariés au sein du New STMI.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter vos élus FO qui négocient l'intérêt de TOUS LES salariés dans cette fusion :

**Cyril BOUCHE : 0689387781 ; Yannick TESSIER : 0614245241 ;
Pascal FRAYSSE : 0686169121 ; D. FAURITE : 0684799748**